

870 **LE COMMISSAIRE HANNA :**

O.K., juste si ça vous intéresse, c'est tout. Je proposais ça comme...

875 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors on va mettre fin à cette présentation. Alors, Messieurs, c'est un sujet qui soulève beaucoup d'intérêt et qui est polémique à ce que je vois. Alors, merci beaucoup Monsieur Paquin, merci Monsieur Sirois. Ce que je comprends c'est qu'on vous revoit la semaine prochaine?

880 **M. ANDRÉ SIROIS :**

Oui, merci Madame.

885 **M. MICHEL LACROIX**

LA PRÉSIDENTE :

890 Alors à bientôt. Merci et bonne soirée. Alors notre prochain intervenant est monsieur Michel Lacroix.

M. MICHEL LACROIX :

895 Me voilà, vous m'entendez?

LA PRÉSIDENTE :

900 Oui, Monsieur Lacroix, on vous entend, mais on ne vous pas voit pas. Voilà, on vous voit. Merci beaucoup. Alors allez-y.

M. MICHEL LACROIX :

D'accord, parfait. Alors, la proposition que je vais vous faire est celle d'une cité universitaire à vocation culturelle et sociale.

905 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

910 **M. MICHEL LACROIX :**

La proposition est formulée à titre personnel, donc de citoyen de la ville de Montréal, mais découle en parti de discussions réalisées dans les dernières années dans le cadre de mes fonctions de président du Syndicat des professeurs de l'UQAM. Donc, la question universitaire revient.

915

Je salue l'ancien collègue David Anna. Et donc une discussion avec les collègues, mais aussi avec la direction de l'UQAM. Puis je tiens à souligner que les tâches en question de président de syndicat que j'avais, ne concernaient pas que les conditions de travail, mais aussi la mission de l'Université.

920

Puis tout particulièrement l'accessibilité aux études supérieures et l'inscription de l'Université dans son milieu social et plus particulièrement dans le territoire urbain montréalais. Ce qui nous avait amené à prendre position le printemps dernier sur l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice par exemple, le patrimoine montréalais.

925

Donc je vais m'exprimer à titre strictement personnel, mais une partie des idées que je vais exprimer viennent de collègues que je ne nommerai pas parce que ça se pourrait que je ne les formule pas exactement comme ils auraient voulu que je les formule, mais ça me vient d'une collectivité.

930

Puis, par ailleurs, j'y insère aussi des éléments de mon parcours de chercheur puisque ma proposition s'inspire en partie de la Cité universitaire de Paris, que j'ai fréquentée à la fois comme doctorat puis post-doctorat, mais aussi que j'ai étudié à titre de chercheur, j'ai travaillé sur l'histoire de la cité universitaire puis de la Maison des étudiants canadiens à Paris. Donc on pourra en parler éventuellement si jamais l'occasion se présente.

935

Donc, juste peut-être un mot sur la Cité universitaire de Paris. C'est un ensemble de résidences universitaires avec quelques services, cafétéria, bibliothèque, centre sportif qui est situé dans un même lotissement au sud de la ville de Paris dans le 14^e arrondissement.

940 Cette cité permet aux étudiants venus à la fois des provinces françaises et de l'étranger, de se côtoyer, de se fréquenter, d'autant plus qu'ils ont une politique qu'on appelle le mixage. Le brassage à la cité universitaire qui fait que, par exemple comme étudiant canadien, je n'étais pas à la Maison des étudiants canadiens, mais à la Maison d'Espagne, le collège d'Espagne, quand j'étais là-bas.

945 Et c'est aussi un lieu de conférence, de diffusion du savoir et de diffusion culturelle. Il y a beaucoup de conférences par des chercheurs universitaires étrangers de très haut niveau à la Maison d'Allemagne, et ainsi de suite par exemple.

950 Mais aussi diffusion de l'art, au collège d'Espagne ils avaient une politique de résidences d'artistes contemporains et qui devaient léguer une œuvre au collège d'Espagne qui devenait une sorte de galerie de l'art espagnol contemporain. Donc c'est un peu quelques éléments qui font partie de ma réflexion.

955 Et donc pourquoi une cité universitaire à Montréal? D'une part parce que Montréal est déjà une ville universitaire internationale, mondialement reconnue, héberge beaucoup d'étudiants – je ne sais plus combien de milliers, mais c'est un nombre très significatif – en plus des très nombreux étudiants venus de toutes les autres villes au Québec. Donc ça, c'est un principal élément.

960 On sait, par ailleurs, que le coût de la vie est de plus en plus difficile à Montréal pour que les étudiants parviennent à se loger, c'est quelque chose d'éducatif. Puis qui engendre aussi des inégalités.

965 Puis je me souviens par mon ex parcours universitaire d'avoir entendu parler d'étudiants de McGill pour ne pas la nommer, dont les parents pouvaient acheter un appartement à Montréal en pensant qu'en le revendant plus tard ils feraient de l'argent. Et je savais à l'UQAM, c'est très, très rare que les parents faisaient la même chose pour les étudiants venus de Rimouski ou d'ailleurs.

970 Donc il y avait des enjeux de ce côté-là d'avoir une certaine égalité dans l'accès au logement à Montréal que la cité universitaire pourrait parvenir à combler partiellement.

975 Ensuite, il y a un potentiel insoupçonné, je crois, d'une telle cité universitaire si on y pense pour ne pas loger que des étudiants. Ce qui n'existe pas à la cité universitaire de Paris, c'est que des étudiants et quelquefois des chercheurs.

980 Et si on essaie d'intégrer du logement social, donc en postulant que cette cité servirait de lieu de rencontre, de liaison éventuellement, de confrontation, entre les étudiants internationaux, les étudiants québécois et les familles québécoises logées dans le même lieu et qu'il pourrait y avoir une certaine diffusion de connaissance, diffusion de la connaissance sur la culture québécoise, diffusion de connaissances scientifiques vers des familles qui ne sont pas intégrées dans le milieu universitaire.

985 Donc, ça pourrait être un lieu de souci de diffusion artistique si on avait une politique semblable éventuellement à celle du collège d'Espagne et qu'on n'intégrerait pas seulement des étudiants internationaux, mais des étudiants québécois et aussi des artistes avec quelques bacheliers servant spécifiquement pour eux.

990 Je crois que dans tout cet aspect-là, un peu comme le projet de McGill dont j'ai vu quelques éléments sur le site de l'OCPM, tenir compte des étudiants des Premières Nations puis aussi des cultures des Premières Nations, donc à la fois pour les loger, mais aussi faire une sorte de diffusion et d'accès à l'histoire puis à la réalité actuelle des Premières Nations québécoises et canadiennes aussi, éventuellement.

995 Donc, voilà pour les principaux éléments qui seraient donc de transformer le Royal Vic, du moins la section non Mcgillienne, je ne reviendrai pas sur les enjeux précédents puis l'ancienne querelle de clochers entre les universités, là, vieilles de 60 ans, mais... je ne ferai pas ça.

1000 Donc, transformer le Royal Vic en vaisseau amiral d'une cité universitaire puis de la dimension universitaire montréalaise. Puis adopter, donc, des principes de mixité sociale dans ce projet-là. Donc, de penser à l'intégration puis à la circulation des connaissances culturelles et scientifiques et artistiques.

1005 Et donc avoir aussi un principe d'animation culturelle, de laisser les gens au hasard de leur vie découvrir des choses, mais avoir des foyers de diffusion, l'équivalent d'une maison de la culture ou quelque chose qui ait comme mission de favoriser la circulation du savoir et de la culture.

1010 Donc, c'est socialement ça que je voulais vous présenter. J'aurais aimé avoir le temps de
le faire par écrit, mais donc ma vie de professeur implique toute une série de choses dont ne pas
avoir de temps. Alors voilà, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1015 Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Lacroix, de votre présentation. Hier d'ailleurs,
il y avait de vos, des collègues entre autres, dont certains de l'Université de Montréal, monsieur
Mérand et, écoutez... Jérôme Lussier, Nicolas-Dominic Audet qui eux je pense ne sont pas de
l'Université, mais qui sont venus nous présenter un projet effectivement de cité universitaire et ils
1020 ont, l'un d'entre eux avait comme vous, séjourné à la Cité universitaire de Paris, et nous en a
vanté les mérites et les qualités.

1025 Il y aurait peut-être une première question avant et je céderai la parole ensuite à mes
collègues David Hanna et Radouan Torkmani. Comment voyez-vous une cohabitation entre à la
fois des personnes qui résident dans la cité universitaire avec les installations que ça commande,
et aussi une ouverture grand public de la montagne?

1030 Parce que comme vous avez dû le voir, d'une part à cause du fait que le site du Royal
Victoria et le site patrimonial du Mont-Royal, il y a une requête d'à peu près tout le monde, là, à
l'effet que c'est un domaine... comme c'est du domaine public, ce soit accessible de tous bords
tous côtés pour les citoyens qui veulent, soit séjourner dans cet emplacement-là ou encore
accéder à la montagne, en passant par le site du Royal Victoria.

Comment voyez-vous cette cohabitation-là?

1035 **M. MICHEL LACROIX :**

1040 Je crois que, un peu comme la Cité universitaire de Paris, qui est un magnifique campus,
en fait, de logements, dont certains immeubles ont d'ailleurs été conçus par des architectes. Il y a
un immeuble, je crois que c'est la Maison de la Suisse qui avait été conçue par Le Corbusier...

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. MICHEL LACROIX :

1045

... Je ne veux pas m'égarer, mais je crois bien que c'était le cas. Mais on peut y accéder, il n'y a pas de clôture, c'est un lieu public, les gens peuvent aller à la cafétéria de l'université s'ils le souhaitent. Aller à la bibliothèque, ainsi de suite. Puis aller aux conférences qui ne sont pas réservées aux étudiants ou à qui que ce soit. Donc, ça devrait être un lieu de diffusion publique d'aspects culturels, donc nécessairement ouvert vers le public.

1050

Puis aussi le terrain devrait, il me semble, concevoir une intégration avec tout ce qui le rapproche de la montagne, qui a déjà un aspect spécifiquement montréalais. Puis il y a des parties de l'histoire, du paysage puis du patrimoine montréalais qui sont là puis doivent rester d'accès public.

1055

Là, évidemment, pour ce qui est des logements privés, c'est impossible. On ne souhaiterait pas que ça soit ouvert à tous, mais qu'il y ait des lieux pour la diffusion des œuvres.

1060

Par exemple, s'il y a une politique semblable à celle dont je parlais du collège d'Espagne, puis qu'il y a des collections d'artistes contemporains, bien il faudrait que ça soit d'accès public. Il faudrait qu'on puisse pouvoir les voir puis que ça soit quelque chose de collectif cette chose-là, tant que faire se peut.

1065

LA PRÉSIDENTE :

Ça va pour moi. Radouan?

1070

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

Oui, bonsoir, Monsieur Lacroix, merci. Vous avez déjà commencé à en parler un petit peu, vous avez parlé de maison de la culture, mais est-ce qu'il y a d'autres services qui seraient nécessaires pour soutenir ce projet de cité universitaire?

1075

M. MICHEL LACROIX :

Bien là, il faudrait voir les composantes locales. Je ne souhaiterais pas qu'il y ait les équivalents de *food court* comme il peut y avoir dans certains des pavillons de McGill puis qui

1080 ressemblent à ceux des centres d'achat. C'était pas du tout mon... un idéal, enfin. Je trouverais ça dommage qu'on en vienne là.

1085 Mais on sait que s'il y a des résidences, il va falloir qu'ils se nourrissent. Donc, qu'il y ait éventuellement quelque part un service de proximité pour permettre cette chose-là. Là, je connais moins bien l'urbanisme local précisément, mais il me semble que c'est un peu dépourvu relativement. Puis j'ai vu ça dans certains des documents aussi qui en témoignaient.

1090 Donc, peut-être quelque chose de ce type-là. Puis là, si on veut vraiment aller vers quelque chose représentant le meilleur de la vie montréalaise, bien quelque chose comme l'équivalent d'un marché public serait vraiment intéressant.

1095 À l'UQAM, pendant un bout de temps, il y a des étudiants qui avaient essayé de créer ça tous les mercredis, mais c'était sur une base tellement volontaire et bénévole, que ça n'a pas pu durer longtemps. D'autant plus que la pandémie est venue écraser tout ça.

1100 Mais quelque chose de semblable, ça pourrait être très bien, parce que là, ça serait même la culture gastronomique locale éventuellement qui pourrait être accessible de ce côté-là. Puis là ensuite, voir le centre sportif, je crois que là il est tout près, mais bon. C'est à McGill, mais ça ne pourrait pas être, ça pourrait être intéressant qu'il y ait une possibilité d'accès, puis voilà ce que je dirais.

1105 Pour le reste, les bibliothèques puis les choses comme ça, voir que ça soit là aussi accessible, mais normalement, on peut aller à la bibliothèque de McGill, même si on n'est pas étudiant spécifiquement de McGill. Donc, c'est assez proche, ça devrait combler ce besoin de services spécifique.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

1110 Et pour mesurer un peu l'ampleur de cet enjeu-là de chambre universitaire, avez-vous un portrait du déficit, par exemple, de chambres universitaires qui seraient nécessaires dans lesquelles les étudiants seraient éligibles et qui seraient nécessaires pour loger une grande partie de ceux qui le souhaitent?

M. MICHEL LACROIX :

1115

Je n'ai absolument pas de chiffre. Je n'ai pas pris le temps de constituer un dossier spécifique de ce côté-là, mais ce dont j'ai entendu parler à l'UQAM précisément – puis là je ne peux pas parler pour d'autres universités – c'est qu'un certain nombre d'étudiants ont décidé de renoncer à venir à Montréal, puis donc de poursuivre leurs cours à l'UQAM après la pandémie, parce que c'était totalement inaccessible le coût du logement à Montréal.

1120

Puis je trouvais ça crève-cœur de savoir ça, alors que l'UQAM avait été fondée pour être accessible. Puis on pensait que le principal obstacle c'est d'accéder à l'université, puis là on découvre qu'un des obstacles, en fait, c'est de se loger à Montréal dorénavant.

1125

Bon, toutes les questions de logement social puis de logement étudiant aussi, mais je n'ai pas de chiffres spécifiques de ce côté-là, je suis désolé.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

1130

Pas de problème. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1135

David Hanna?

LE COMMISSAIRE HANNA :

1140

Oui. Alors, bonjour cher collègue. Oui, deux questions. Ma première, c'est juste pour clarifier de quoi nous parlons, c'est-à-dire en termes du site. Donc, est-ce que c'est bien les trois gros bâtiments qui côtoient le site McGill du Nouveau... enfin, proposé, bien sûr, du Nouveau Vic? C'est-à-dire le Hersey, le Ross et le Pavillon des Femmes, est-ce que c'est de ça qu'il s'agit dans votre projet?

1145

M. MICHEL LACROIX :

Oui, oui. Bien grosso modo, c'est-à-dire que ça peut être un projet, tout dépend ce que souhaite faire la ville de Montréal, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et les universités.

1150 Parce qu'on sait qu'il y a d'autres endroits à Montréal qui vont demander à revoir leurs – comment dire – leurs principes puis leurs objectifs et leur utilisation.

1155 Pas loin, il y a un autre hôpital dont j'ai vu que la destinée n'a pas encore été tranchée, l'Hôtel-Dieu. Puis donc il pourrait y avoir d'autres éléments. Alors, ça pourrait être un projet à plusieurs phases éventuellement, comme a été la Cité universitaire de Paris.

1160 Donc, de construire des maisons au fur et à mesure pour loger des étudiants, mais ne pas se lancer dans un gigantesque projet de milliers de chambres dès le départ. Mais peut-être y aller modestement, mais avoir déjà le principe, puis de voir si c'est possible d'évoluer dans ce sens-là.

1160 **LE COMMISSAIRE HANNA :**

1165 Et ma deuxième question, parce que je crois que nous avons bien saisi la formule que vous prônez en termes de sa structure interne et comment ça fonctionne. Est-ce que vous auriez un modèle de gestion à proposer par rapport au projet globalement et particulièrement par rapport au site du Royal Vic?

1170 Donc, par là je veux dire, est-ce un projet collaboratif entre universités, quels rôles les universités joueraient, le gouvernement? Bref, est-ce que vous avez comme un genre de modèle de gouvernance que vous proposez?

1170 **M. MICHEL LACROIX :**

1175 C'est là où, comment dire, la transition entre le modèle français où c'est très centralisé, comme on le sait. Et donc, c'est le rectorat de Paris puis de l'Académie de Paris puis qui chapeaute les établissements universitaires qui s'occupent de ça.

1180 Alors qu'ici, il faudrait créer quelque chose parce que le ministère ne s'occupe pas directement de ces choses-là, mais il finance par le PQIU. Le Projet québécois d'investissements universitaires, qui explique d'ailleurs les achats de terrains.

J'ai vu passer beaucoup de documents, spécifiquement là-dessus. Si vous voulez continuer sur la discussion antérieure, donc c'est toujours un contrat entre l'université et le

propriétaire des lieux, mais avec un financement prévu par ce projet-là de ministère. Donc, c'est tout prévu puis c'est tout public via les institutions universitaires.

1185

Alors donc, ça devrait continuer d'être financé via le PQIU, il me semble, pour tout ce qui est de l'immobilier. Puis ensuite, il faudrait avoir une création collective puis je crois qu'on en est rendu là, Montréal, puis dans l'histoire des universités montréalaises, de collaborer enfin sur quelque chose de commun, au lieu de se – comment dire – essayer de rivaliser pour occuper le terrain de l'autre et ainsi de suite. Enfin, ça serait vraiment une très bonne nouvelle en ce qui me concerne.

1190

LE COMMISSAIRE HANNA :

Merci beaucoup, merci.

1195

LA PRÉSIDENTE :

Alors, s'il n'y a pas d'autres questions de la part des commissaires de la commission, il me reste à vous remercier, Monsieur Lacroix, de votre présentation qui est intéressante. Merci beaucoup et bonne soirée.

1200

M. MICHEL LACROIX :

Au revoir.

1205

LA PRÉSIDENTE :

Alors, c'est le temps de prendre une pause. On est un peu en avance sur notre horaire, parce qu'on s'en va vers 20 h 5. Je propose qu'on reprenne vers 20 h 20 avec messieurs Pierre Marcoux et Stéphane Mélançon de l'Association Ski de fond Montréal. Alors, merci beaucoup. À bientôt.

1210

PAUSE

1215